

# La mission impossible du Conseil supérieur des programmes

La méthode est politiquement rodée. Pour se débarrasser d'un sujet polémique, il suffit de créer un conseil indépendant et de lui confier l'objet de la querelle. C'est un peu ce qu'était en train de devenir le Conseil supérieur des programmes (CSP), créé en octobre 2013, avant que son président, Alain Boissinot, ne décide lundi 9 juin de démissionner.

>> Lire : [Chargé de réformer les programmes scolaires, Alain Boissinot jette l'éponge](#)

A ce sujet, il indiquait récemment au *Monde* : *"c'est devenu un réflexe de confier tous les sujets polémiques au CSP ."* Le bruit courait que l'éducation à l'égalité filles-garçons et la question explosive de l'avenir des ABCD de l'égalité, serait confiée à "son" conseil.

Cet épisode a très certainement pesé dans la décision du président du CSP. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le travail sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, avait déjà provoqué un débat houleux : chacun campait sur ses positions, et deux visions "politiques" de l'école entraient en collision.

## Deux visions inconciliables de l'apprentissage

La mission du Conseil, telle qu'elle avait été définie par Vincent Peillon, alors ministre de l'éducation nationale, est très large : *"émettre des avis et formuler des propositions sur la conception et le contenu des enseignements dispensés aux élèves des écoles, des collèges et des lycées, sur l'introduction du numérique dans les méthodes pédagogiques, ainsi que sur la nature des épreuves des examens conduisant aux diplômes de l'enseignement du second degré, en intégrant une réflexion sur les possibilités d'adaptation et d'aménagement pour les élèves présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant"...* Une bagatelle.

Le Conseil avait par ailleurs pour mission officieuse et tacite d'en finir avec les programmes encyclopédiques. L'idée était de créer des "curricula", c'est-à-dire des sommaires de programmes dans lesquels les enseignants auraient eu beaucoup plus de marge de manœuvre qu'aujourd'hui. Si cette approche des programmes prévaut chez de nombreux voisins, et même si cet espace de liberté offerte aux enseignants peut être un vrai plus, Alain Boissinot sentait qu'il s'agissait là d'une petite révolution et craignait les réactions. S'il avait adopté le concept, il récusait d'ailleurs le terme "curriculum".

Depuis le début des travaux du CSP, le socle a été réécrit, des recommandations ont été faites pour l'usage des programmes de primaire, et la réécriture des programmes de maternelle est presque achevée. Sur ce dernier dossier, les tenants d'une maternelle plus ludique qu'antichambre du CP ont à l'heure actuelle marqué quelques points. Et là encore, ce sont deux visions inconciliables de l'apprentissage qui se font face.

## Sens aigu du service de l'Etat

L'historien de l'éducation Claude Lelièvre avait dit et répété que le CSP ne fonctionnerait qu'avec une personnalité forte à sa tête. Alain Boissinot a été un recteur reconnu de tous. Dévouement, intelligence...sa carrière au sein de l'institution scolaire a été jugée exemplaire. Au brio de ses discours, à son humour, il pouvait s'enorgueillir d'un sens aigu du service de l'Etat. Mais fallait-il un homme de consensus à la tête d'un conseil aussi exposé ?

Reste au ministre un grand vide et une lettre de démission, laquelle lui explique qu'il ne peut externaliser les sujets qui fâchent. M. Boissinot y demande à Benoît Hamon de lui succéder. Nouvelle tuile rue de Grenelle...

## Maryline Baumard

<http://lemonde-educ.blog.lemonde.fr/2014/06/10/la-mission-impossible-du-conseil-superieur-des-programmes/>